

en ligne en ligne

BIFAO 56 (1957), p. 21-34

Jeanne Vandier d'Abbadie

Deux ostraca figurés [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		
9782724711424	Le temple de Dendara XV	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssreya
		Hamed

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DEUX OSTRACA FIGURÉS

PAR

J. VANDIER D'ABBADIE

Parmi les ostraca figurés trouvés à Deir el-Médineh au cours des fouilles des années 1949 à 1951, il en est quelques-uns qui, par leur originalité et la rareté du sujet, méritent une mention particulière. Ce sont deux de ces ostraca que nous publions ici. Le premier figure une scène charmante remplie de détails pittoresques et intéressants (1). Le dessin en est précis et élégant et la composition harmonieuse (pl. I, 1). Le personnage principal est une jeune femme, tournée vers la droite, assise sur un haut tabouret en forme de diabolo, rayé horizontalement, et rembourré d'un coussin. Elle tient dans ses bras un petit enfant qu'elle allaite. Devant elle, une servante debout, et malheureusement très effacée, lui tend soit un miroir et un étui à kohol, comme c'est souvent le cas dans des scènes du même genre (2), soit des fleurs. Aux pieds de la jeune femme, une fillette nue, et noire de peau, s'incline et relève d'un geste gracieux la longue jupe de sa maîtresse pour lui prendre le pied et le lui baigner dans un grand chaudron à anses, posé

par terre devant elle. A droite de ce groupe, un jeune garçon tourné vers la droite, semble se sauver en courant et en se voilant la face de la main gauche dans un geste assez comique. En réalité ce personnage exécute une sorte de danse, ou de pantomime, pour distraire la dame. Son mouvement, en effet, rappelle tout à fait celui d'un danseur, dans un groupe qui exécute une sorte de ballet au cours d'une fête, à Amarna (3), (fig. 1).



Fig. 1.

3.

⁽¹⁾ Calcaire, dessin noir, n° d'inv. 3787, larg. o m. 16, haut. o m. 10 à paraître dans : Catalogue des Ostraca figurés de Deir el-Médineh fasc. 4 (Supplément), n° 2858. Publié par M. Bruyère, Fouilles de Deir el-Médineh 1948-1951, Le Caire 1953, fig. 14, p. 63.

⁽³⁾ Cf. Cat. des Ostraca figurés de Deir el-Médineh, n° s 2339, 2356.

 $^{^{(3)}}$ Bull. Metr. Mus. of Arts, N. Y. 1925-1927, p. 60, fig. 2 = Davies, Amarna, VI, pl. XXIX.

Derrière le siège de la jeune femme un petit singe, animal familier, est assis et mange un fruit. Trois grandes lianes de feuilles de convolvulus tombent, de chaque côté et au milieu de la scène, évoquant l'idée du plein air. D'autres scènes semblables, en effet, se passent sous un kiosque soutenu



par de légères colonnettes autour desquelles s'enroulent des tiges de convolvulus (1).

Cet ostracon présente des analogies certaines avec deux autres ostraca figurés qui sont conservés, l'un au Musée agricole Fouad I^{er} au Caire (fig. 2), et l'autre au British Museum ⁽²⁾ (fig. 3). Le premier est rehaussé de couleurs

(1) A propos de ce kiosque, cf. E. Brunner-Traut, Mitt. d. Instituts für Orientforschung III, 1, p. 11-30, 1955. L'auteur appelle ce kiosque «la tonnelle d'accouchement» et pense que c'était un édifice provisoire, élevé en plein air pour le moment de l'accouche-

ment et que la mère y restait 1/1 jours jusqu'à sa purification.

(2) Cat. des Ostraca figurés de Deir el-Médineh, n° 2339, pl. LII, et Birch, Inscriptions in the Hier. and Demot. Characters, pl. 6, n° 8506.

ocre-jaune, ocre-rouge et noir. Il figure, comme ici, une femme allaitant un enfant, assise dans la même position mais sur un siège ordinaire, d'ailleurs très effacé. Devant elle, une servante présente un miroir et un étui à kohol. Ce groupe, en dépit de la différence de style dans le dessin, est très semblable au nôtre. La coiffure si étonnante de la jeune mère avec ses grosses mèches désordonnées tombant autour de la tête, et celle non moins étrange de la servante, dont les cheveux semblent tirés en arrière pour former au sommet de la tête une longue mèche ondulée retombant jusqu'à l'épaule, sont toutes deux exactement semblables aux coiffures de nos deux personnages. Ici aussi, des feuilles de convolvulus ornent le fond de la scène, s'enroulant autour de la colonnette et tombant du toit. Ce détail se retrouve sur l'ostracon du British Museum où figure la même femme, assise dans la même position, sur le même siège rayé horizontalement, et tenant son enfant dans ses bras. Sa coiffure est exactement la même que sur les deux premiers exemples. Cependant la composition est un peu différente, car la servante. au lieu de se tenir devant la femme, se trouve à un registre inférieur; l'ostracon est malheureusement cassé dans le bas. On ne voit plus que la tête et les mains du personnage tenant un miroir et un étui à kohol. Mais, il ne semble pas ici que ce soit une femme, car la coiffure est exactement la même que celle du danseur de notre ostracon, c'est-à-dire, trois ou quatre mèches courtes se détachant d'un crâne rasé et laissant voir le contour de celui-ci.

Pour compléter la série des scènes analogues, citons d'abord un très petit fragment conservé à Bruxelles et figurant une servante, en tout point semblable à celle de notre ostracon (fig. 4). Elle présente le miroir et l'étui à kohol; derrière elle on aperçoit une fleur de papyrus droite sur sa tige (1). C'est tout ce qui subsiste de la scène. Ce qui frappe le plus dans ce petit dessin, beaucoup plus net que le nôtre, c'est la coiffure composée d'une mèche ondulée, tombant du haut du crâne pointu, et d'une autre mèche semblable qui, de la tempe, pend le long du visage. C'est exactement la même coiffure que celle de la servante de notre scène, dont on peut encore deviner, en dépit du mauvais état du dessin à cet endroit, la mèche de la tempe. Cette

Bulletin, t. LVI.

4

⁽¹⁾ Werbrouck, Ostraca à figures, fig. 9 (Bull. Musées royaux d'art et d'histoire), 4° série, 25° année, 1953).

mèche n'existe pas sur l'ostracon du Musée Agricole, où la couleur noire du crâne semble indiquer que les cheveux sont tirés en arrière, tandis que, sur les deux autres exemples, il semble que le crâne soit entièrement rasé, à l'exception de ces deux mèches, ou qu'il soit enserré dans un serre-tête qui



Fig. 4.

laisserait seulement passer ces deux mèches. Cette coiffure évoque celle du dieu syrien Reshep ou les casques de cuir de guerriers sémites ou syriens (1) mais, plus exactement encore, la coiffure de certaines déesses syriennes également ornées d'une longue mèche qui tombe du sommet du crâne et d'une autre mèche, sur le côté, qui longe la joue (2). Ces similitudes indiqueraient une influence asiatique et ces jeunes filles étaient, sans doute, de jeunes esclaves syriennes qu'on employait comme servantes dans les harems. On peut d'ailleurs voir

à Amarna (3) des fillettes coiffées de la même façon, parmi les porteurs de tributs syriens. Davies voit, dans cette façon d'arranger les cheveux, une mode enfantine, et ce sont, en effet, de très jeunes filles qui sont coiffées de cette manière. Une figure de fillette debout, gravée sur le dossier d'un siège où sont adossés un homme et une femme, au Musée de Berlin, semble confirmer cette hypothèse. L'analogie est frappante; si le crâne est moins ovoïde, il est cependant rasé et orné des deux mèches (fig. 5). On peut signaler aussi deux petites danseuses représentées sur un basrelief de la XIXe dynastie, qui ont presque la même coiffure (4), et également un grand nombre de jeunes servantes de la tombe de Rekhmiré (5) dont les cheveux sont réunis non pas en une seule mèche, mais en plusieurs mèches qui partent, les unes, du haut du crâne, les autres,

⁽¹⁾ Wolf, Bewaffnung des altägyptisches Heeres, p. 96, fig. 67, p. 97, fig. 68.

⁽²⁾ Contenau, Man. d'Archéologie orientale, II, p. 1070, fig. 739.

⁽³⁾ Davies, Amarna, II, pl. XXXIX.

⁽⁴⁾ Wreszinski, Atlas, I, pl. 419.

⁽⁵⁾ DAVIES, Rekhmirë', pl. LXIII, LXIV.

de la tempe (fig. 6), ce qui n'est qu'une variante d'une même mode. La dernière scène qui puisse être comparée à celle de notre ostracon ornait les parois d'une des maisons de Deir el-Médineh. Seule la partie inférieure a été retrouvée, c'est-à-dire les pieds des personnages. Ce mince vestige a



suffi à M. Bruyère pour reconstituer la scène qui est très apparentée à la nôtre (1). La femme serait ici tournée vers la gauche, et assise comme sur notre ostracon, sur un tabouret rayé horizontalement que M. Bruyère croit pouvoir identifier avec une base de tronc de palmier, ou encore avec un tabouret



Fig. 5.

Fig. 6.

de fibres tressées; bien qu'il penche pour la première hypothèse, il me semble, au contraire, que la seconde est plus vraisemblable, tout au moins si on se fonde sur la représentation qui figure sur notre ostracon. Ici le dessin n'a pas l'air de représenter un élément naturel, mais sa forme régulière et symétrique évoque plutôt un objet fabriqué, probablement un siège de paille tressée, ou de jonc, léger et commode pour les déplacements dans

(1) BRUYÈRE, B. I. F. A. O., XXII, 1923, p. 124, pl.

le jardin (1). Devant ce personnage assis se tenaient deux femmes debout, ayant, l'une, la peau blanche, et, l'autre, la peau ocre, et derrière, une autre servante, colorée en noir comme la petite fille de notre scène. Là aussi, des convolvulus éparpillent leurs feuilles lancéolées sur tout le fond de la scène. Ils s'enroulaient autour des colonnettes, dont on aperçoit les bases, qui soutenaient le toit du kiosque. M. Bruyère explique cette scène comme une représentation d'Isis allaitant Horus et entourée de trois servantes dont les différentes couleurs indiqueraient une Nubienne, une Asiatique et une Egyptienne, symbolisant ainsi les trois grandes races humaines. Je ne pense pas qu'on puisse rien supposer de semblable dans la scène qui nous occupe. La petite servante noire est évidemment une Nubienne et l'autre servante est peut-être une Syrienne, mais, à cette époque de grandes conquêtes, il n'y avait rien d'impossible à ce que les esclaves fussent pris parmi les peuples soumis, aussi bien ceux du Nord que ceux du Sud, et ce mélange de races devait être un spectacle, courant dans la vie quotidienne, que le peintre a simplement reproduit ici. Quoi qu'il en soit, la dame assise, avec sa chevelure en désordre, n'est certainement pas Isis. Cette étrange coiffure est si peu fréquente dans l'art égyptien que je n'en connais d'exemples que sur cet ostracon et sur les deux autres déjà cités (2). M^{me} Brunner-Traut suggère que c'était une manière spéciale de coiffer les femmes au moment de l'accouchement. Cependant, je ne crois pas que cette scène soit exactement une scène d'accouchement mais plutôt une scène d'allaitement et de toilette, et cette coiffure serait plutôt la marque de la tenue négligée d'une jeune mère plus occupée à nourrir son nouveau-né qu'à se parer. Ce ne sera que lorsqu'elle aura soigné son enfant qu'elle prendra le temps de se coiffer et d'achever sa toilette avec l'aide des servantes qui déjà s'empressent autour d'elle. Ici se trouve un détail nouveau qui ne figure sur aucune autre scène de harem des ostraca figurés, c'est celui du lavage des pieds. La grande cuve qui est apportée par l'esclave nègre, semble être d'une forme simple et courante

⁽¹⁾ Dans le papyrus satirique du Caire, on voit une parodie de scène de toilette ou de naissance jouée par des animaux dont le personnage principal est une souris, assise sur un siège semblable.

⁽²⁾ Signalons également l'autre exemple publié par E. Brunner-Traut, op. cit., fig. 1 provenant d'un fragment d'ostracon du Musée de Berlin (21453).

avec sa panse arrondie et ses deux anses; c'est cependant un modèle extrèmement rare à Deir el-Médineh si on s'en rapporte à la publication des poteries trouvées dans les fouilles (1). Les seuls exemples à peu près comparables datent de l'époque romaine (2). En revanche, on peut voir de pareilles cuves représentées à Amarna comme tributs apportés par des Syriens (3). A propos

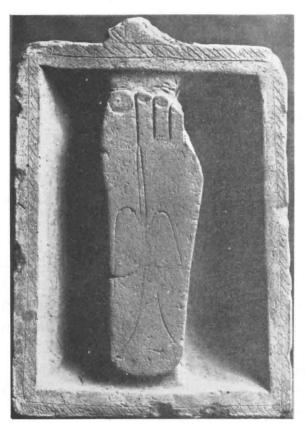


Fig. 7.

de cette représentation le D^r Keimer a eu l'amabilité de me signaler l'hiéroglyphe : qui détermine le mot m^c , sur une stèle de l'Ancien Empire trouvée à Meidoum (a). Ce mot signifie « cuve pour se laver les pieds » (5). Une curieuse cuve en poterie de cette forme est actuellement conservée au Musée

⁽¹⁾ NAGEL, Céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh, t. I.

⁽²⁾ Bruyère, Fouilles de Deir el-Médineh, 1935-1940, fasc. II, fig. 89.

⁽³⁾ DAVIES, Amarna III, pl. XIV.

⁽⁴⁾ Petrie, Medum, 1892, pl. XIII.

⁽⁵⁾ Wb. II, 46.

de Leipzig (fig. 7) (1). C'est un bassin rectangulaire au milieu duquel est sculpté un pied droit. Sur ce pied sont gravées des lanières de sandales. Cet objet figure peut-être la cuve m'; il fait également penser au piédestal de purification, trouvé par Legrain à Karnak (2), qui est composé d'un bloc de calcaire mesurant environ 1 m. de long, sur 0 m. 75 de large et 0 m. 50 de haut. Il est creusé comme un bassin au centre duquel on a ménagé une partie non évidée formant deux petits socles rectangulaires pour poser les pieds; c'est cette partie qui est, dans la cuve de Leipzig, en forme de pied. Keimer rapproche très judicieusement le signe A, d'une représentation qui figure sur la palette de Narmer et qui est semblable à cet hiéroglyphe. C'est un rectangle, à l'intérieur duquel on voit un signe formé de deux sandales, la pointe en dedans, qui occupe la moitié supérieure du rectangle. Le rapprochement est intéressant bien qu'il semble que, sur la palette, il s'agisse non d'une cuve avec l'empreinte des pieds, mais d'un coffre à sandales, puisqu'il est placé exactement au-dessus du porteur de sandales qui suit le roi. Quoi qu'il en soit, la forme de la cuve au Nouvel Empire est tout à fait différente puisque nous voyons sur notre ostracon un grand chaudron en terre ou en bronze, de forme ronde et pansue, muni de deux anses.

Pour en terminer avec cette charmante scène de toilette, il faut parler des quelques signes hiéroglyphiques qui occupent la partie supérieure de la pierre. Ils sont disposés en lignes verticales, malheureusement très effacées : [\(\) \(\) \(\) \(\) \(\) \(\) et signifieraient « donner de belles plantes, et des fruits, comme offrandes des jardins et des champs», allusion, peut-être, aux plantes dont cette scène est ornée ou même à une offrande de fleurs que présenterait la jeune servante.

On a déjà dit autrefois (3) les raisons qui permettaient de supposer que la plupart des artistes qui avaient tracé ces dessins sur calcaire avaient gardé le souvenir de l'époque d'Akhnaton et que maints détails originaux de ces ostraca n'étaient autres que des réminiscences du style amarnien. Ici, encore, la charmante liberté de cette scène et sa familiarité, la pose de la femme assise, le danseur qu'on a retrouvé sur les murs d'Amarna, le crâne allongé de la

⁽¹⁾ Je remercie le Professeur D^r Morenz qui m'a aimablement procuré la photo de cet objet.

⁽³⁾ Cat. des Ostraca figurés de Deir el-Médineh, fasc. III (Supplément), p. 119.

⁽²⁾ BLACKMAN, J. E. A., V, p. 121.

servante, sont autant de souvenirs du style original et vivant qui était à la mode sous Akhnaton, et qui donne à cette petite scène tant d'élégance et de grâce spontanée.

C'est un sujet d'un autre genre qui figure sur le second ostracon que nous publions maintenant (pl. I, 2). Sa rareté parmi les ostraca figurés le rend particulièrement intéressant. C'est un morceau de calcaire, décoré sur les deux faces avec le même motif : une danseuse acrobate (1). Sur le recto, le dessin est d'une sûreté et d'une netteté extrêmes; au contraire, sur le verso il est lourd et indécis. Le premier dessin figure une femme renversée en arrière, le corps horizontal soulevé sur ses bras et sur ses jambes; celles-ci sont malheureusement perdues par suite d'une cassure de la pierre. Cette position acrobatique évoque immédiatement l'unique et célèbre «Ballerine» du Musée de Turin (2), mais, tandis que cette dernière exécute ce qu'on appelle le « pont », c'est-à-dire que le corps forme un arc de cercle, la tête se trouvant à l'intérieur de cet arc, et le visage sur un plan vertical, dans notre dessin, au contraire, la tête est à l'extérieur de l'arc formé par le corps et le visage est horizontal, tourné vers le haut. La position des bras est également différente, puisqu'à Turin, ils prolongent l'arc du corps et qu'ici, ils sont arqués en sens inverse. C'est cette anomalie qui est si gênante et qui donne au dessin cette raideur et cet aspect faussé. En effet, il est anormal que, dans la position où est le corps, les bras puissent se courber dans ce sens. Le coude devrait pointer vers l'extérieur et non pas vers l'intérieur, anatomiquement le mouvement est impossible. Il est évident que l'artiste a essayé de reproduire un mouvement sans avoir le modèle sous les yeux, et qu'il a abouti, inconsciemment, à cette déformation étrange. Cette acrobate est vêtue d'un simple pagne, et porte, en outre, des ornements sur le cou, les bras, le torse et les cuisses qui sont certainement des tatouages. C'était, en effet, une coutume chez les danseuses de l'Egypte ancienne de se tatouer le corps (3), tout au moins à partir de la XI° dynastie. On a retrouvé dans les

⁽¹⁾ N° d'inv. 3779, long. o m. 15, haut. o m. 075, calcaire, dessin noir. A paraître dans Cat. des Ostraca figurés de Deir el-Médineh, fasc. 4 (Suppl.) n° 2868.

⁽²⁾ Donadoni, Arte egizia, pl. 1, = A. Lhote,

La peinture égyptienne, fig. 11, p. 230.

⁽³⁾ Le D' Keimer a longuement parlé des tatouages dans une étude aussi remarquable que complète: Remarques sur le tatouage dans l'Egypte ancienne. Caire 1948.

tombes de cette époque, à Deir el Bahari, des momies tatouées, l'une étant celle d'une princesse, les deux autres celles de danseuses, sur lesquelles

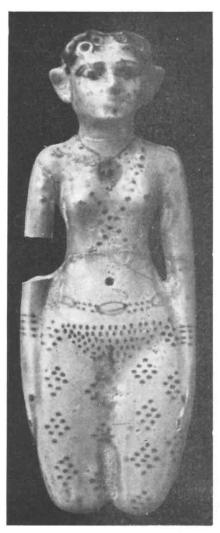


Fig. 8.

les tatouages étaient encore visibles «dans les bras, les jambes, le cou-depied, ainsi que dans la poitrine et dans la région suspubienne» (1). Des petites statuettes de femmes en émail bleu, datant du Moyen Empire, reproduisent très nettement ces tatouages (2) (fig. 8). Ce sont, comme sur cette danseuse, des bretelles se croisant sur la poitrine, une ceinture autour de la taille, un collier assez long et un autre plus court juste autour du cou. Les bras et les avantbras sont également tatoués de bracelets et les cuisses sont constellées de losanges formés de points comme le triangle qui orne, seul, la cuisse de notre danseuse. En revanche, ni à Turin, ni ici, le triangle suspubien n'est tatoué alors qu'il est nettement marqué sur les statuettes. D'ailleurs la «Ballerine» de Turin n'est pas tatouée. Elle porte autour des reins un pagne en étoffe sombre ornée d'un galon brodé ou perlé. Le même vêtement se retrouve sur notre acrobate, mais indiqué de la même façon que les tatouages, c'est-à-dire par des points placés en lignes parallèles, et formant une

zone que bordent des doubles lignes, de telle sorte qu'on hésite à voir dans ce dessin un tatouage ou un pagne; on serait tenté par cette dernière hypothèse, tant on y retrouve de similitude avec le dessin de Turin. Le col-

⁽¹⁾ Keimer, op. cit., p. 15. (2) ID., ibid., pl. XII.

lier de chien qui enserre le cou ne se trouve sur aucun des sujets tatoués et doit probablement être considéré comme un collier réel.

La chevelure de cette jeune femme tombe comme une lourde masse conique dont le poids tire la tête en arrière; son pesant volume sombre, d'une

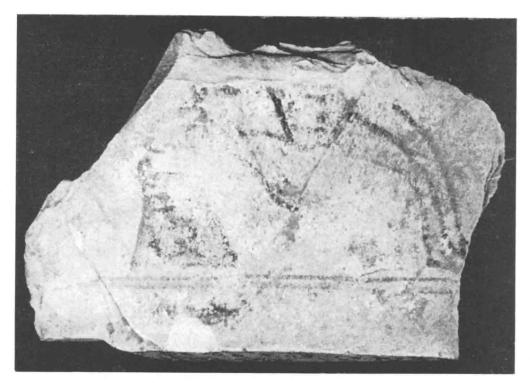


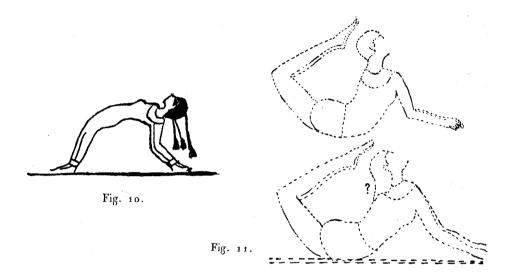
Fig. 9.

admirable densité, s'oppose au corps léger quoiqu'un peu raide et donne au mouvement sa pleine expression.

Le dessin qui est au verso est très effacé (fig. 9), les traits en sont lourds et épais, alors qu'ils étaient fins et précis au recto. La proportion des jambes par rapport à l'ensemble est mauvaise et le dessin des bras est si maladroit, ici aussi, qu'il est malaisé de comprendre leur position. Les avant-bras sont peut-être repliés, les mains ramenées sur la poitrine (1). Mais, dans ce dessin,

(1) Wreszinski, Atlas, II, reproduit un bas-relief du temple de Louxor où se trouvent des mouvements semblables, pl. 195-196.

comme dans l'autre, l'artiste n'a pas su placer les bras d'une façon normale, ce qui donne au mouvement de la danseuse une imprécision et un déséquilibre gênants. Les représentations de danse acrobatique ne sont pas rares dans l'art égyptien et on trouve au Moyen Empire et au Nouvel Empire plusieurs exemples de danseuses exécutant le « pont » ou la « culbute ». A Beni-



Hasan (1) par exemple, le mouvement est identique à celui de notre ostracon, avec la même pose anormale des bras (fig. 10) ainsi que sur une petite statuette, de facture maladroite et qui porte des traces de tatouages, en particulier celles du collier croisé sur la poitrine (2). Signalons également, parmi les figures acrobatiques au Moyen Empire les exemples de culbute dans la tombe d'Antefoker (3) (fig. 11), où des prêtres exécutent des danses sacrées au cours des fêtes de la moisson, et dans une autre tombe de la même époque (4) (fig. 12) où on peut voir une figure, assez dégradée, d'une danseuse faisant aussi la culbute, au cours d'une cérémonie, probablement en l'honneur d'Anti, dieu de la ville, associé ici à Hathor, qui, dans la même salle, reçoit des offrandes. Ces deux mouvements sont très différents du

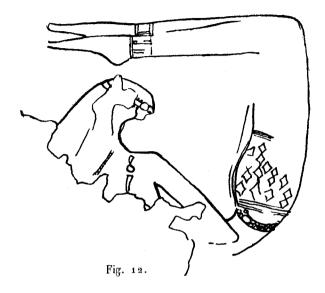
⁽¹⁾ Newberry, Beni Hasan, II, pl. IV, où le mouvement, qui n'est pas le vrai pont, est le même que sur notre ostracon.

⁽²⁾ Keimer, op. cit., pl. XII.

⁽³⁾ Davies, Antefoker, pl. XV.

⁽⁴⁾ Petrie, Anteopolis, pl. XXIV.

nôtre, puisque ces acrobates, couchés sur le ventre, sont arqués au point de décrire un cercle presque fermé en joignant la tête et les pieds.



Enfin, au Nouvel Empire, les exemples se multiplient aussi bien sur les parois des temples que sur celles des tombes. A Louxor, par exemple (1),

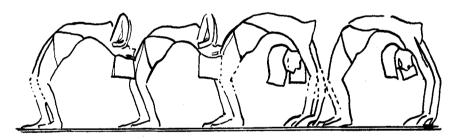


Fig. 13.

plusieurs acrobates exécutent au son des sistres une série de mouvements qui sont les différentes phases de la «culbute» (fig. 13). Un groupe semblable se retrouve à Deir el-Bahari (2), participant, comme au temple de Louxor, à une fête religieuse. C'était à l'occasion de la grande fête d'Opet

⁽¹⁾ Bull. Metr. Mus. of Arts. N.Y., Egyptian exp., 1926-1927, p. 59 et sq.

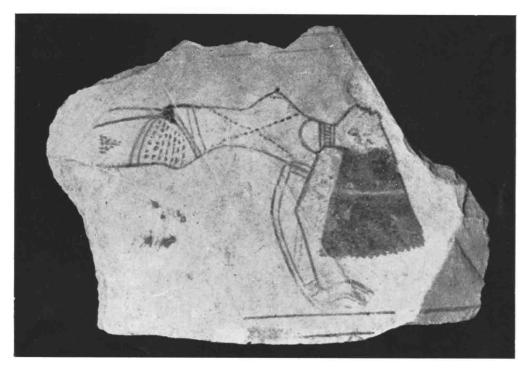
⁽²⁾ Wrezsinski, Atlas II, pl. 195-196.

et devant la barque du dieu que ces danses étaient exécutées. Des jeunes acrobates faisaient partie du personnel du temple, et participaient à la plupart des grandes fêtes, et toutes ces danses, ainsi représentées, sont des danses rituelles.

Il nous a semblé que notre jeune danseuse, isolée, et échappée de son groupe, présentait avec son mouvement gauche et ses tatouages un certain intérêt. Elle prouve, une fois de plus, l'incroyable variété des sujets traités sur ces éclats de calcaire, l'adresse et l'audace des scribes égyptiens et la vie multiple qu'ils ont su observer et capter et qui, mieux peut-être que partout ailleurs, se reflète si intensément, en dépit de leurs imperfections, sur les ostraca figurés.



1



2